

EXEMPLAIRE N° 25/38

40/GL

GROUPEMENT OPERATIONNEL
DES EXPERIMENTATIONS NUCLEAIRES

S.P. 89.369, le 6 Février 1960

N° 260 /4/G.O.E.N./S.

Clt : 49I7

~~NOTE DE SERVICE~~
SECRET

1°.- La note de service N° 220/1/G.O.E.N./S du 4 Février 1960 a défini la conduite à tenir le jour J. pour les personnes non prévues dans des missions opérationnelles proprement dites.

Cette note se réfère, pour la distribution des lunettes spéciales, à deux correspondances Nos I53/3/G.O.E.N./S. et I55/3/G.O.E.N./S, correspondances non diffusées.

2°.- La présente note a pour objet de fixer des dotations en lunettes spéciales aux éléments divers présents à REGGAN, dotations calculées approximativement dans le cadre de la note N° 220 citée précédemment sur les bases suivantes :

- 1 paire de lunettes pour chacun des expérimentateurs appelés par leurs fonctions à observer l'explosion;
- autrement une paire de lunettes pour 40 personnes environ.